

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mardi 04 avril 2022	Séance du Mardi 12 avril 2022
		L'An Deux Mille Vingt et deux, le Douze avril à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 42	
Présents : 33	Pour :42	
Absents : 3	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	
Rapporteur	Claude REVEL	Président de la Communauté de communes du Clermontais

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurac Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Oton), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Grégory GUERIN (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault) représentée Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Marc CARAYON (Lacoste), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par Mme Christine RICARD (Paulhan).

Absent(e)s : M. Arnaud MOULS (Canet), Sébastien VAISSADE (Liausson), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan).

21. Budget primitif 2022 – Budget général

Considérant le projet de budget primitif 2022 du Budget général, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2022 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2022	Chap.	Désignation	BP 2022
011	Charges à caractère général	3 201 591,00	002	Excédent antérieur reporté	983 902,96
012	Charges de personnel	10 850 000,00	042	Opérations d'ordre entre section	50 000,00

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20220428-2022-04-12-21-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2022	Chap.	Désignation	BP 2022
65	Autres charges de gestion courante	4 621 200,00	013	Atténuations de charges	126 000,00
66	Charges financières	245 000,00	70	Produits des services	4 513 549,00
014	Atténuations de produits	2 974 563,00	73	Impôts et taxes	16 052 100,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	74	Dotations et participations	2 117 250,00
042	Opérations d'ordre	992 000,00	75	Autres produits gestion courante	91 500,00
023	Virement à la section d'investissement	119 060,00	77	Produits exceptionnels	488 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00			
68	Dotations aux provisions	1 258 887,96			
Total Fonctionnement		24 422 301,96	Total Fonctionnement		24 422 301,96

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2022	Chap.	Désignation	BP 2022
Op.	Total dépenses des opérations	4 395 960,00	10	FCTVA prévisionnel	631 300,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	10	Affectation du résultat	1 495 811,54
16	Remboursement capital emprunts	750 000,00	13	Subventions d'investissement	877 000,00
27	Autres immobilisations financières	53 400,00	16	Emprunt et dettes assimilées	2 700 000,00
040	Opérations d'ordre entre section	50 000,00	040	Opérations d'ordre	992 000,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	021	Virement section de fonctionnement	119 060,00
001	Résultat reporté N-1	1 917 131,17			
Total Investissement		7 236 491,17	Total Investissement		6 815 171,54

Solde des Restes à réaliser 2021 – Dépenses			Solde des Restes à réaliser 2021 – Recettes		
Op.	Total dépenses d'équipement	335 836,56	13	Subventions d'investissement	799 156,19
204	Subventions d'équipement versées	42 000,00			
Total RAR 2021		377 836,56	Total RAR 2021		799 156,19
Total Général Dépenses Investissement		7 614 327,73	Total Général Recettes Investissement		7 614 327,73

Détail des opérations d'investissement :

		BP 2022	RAR 2021
n°	Libellé Opération	Montant TTC	Montant TTC
98	Renouvellement prêt matériel	7 150,00	0,00
101	Acquisition de véhicules	305 000,00	0,00
111	Acquisition matériels informatiques	145 700,00	34 484,24
117	Travaux rénovation bâtiments communautaires	239 000,00	60 662,23
118	Tri sélectif et modes de collecte	263 000,00	24 646,32
138	Plan de gestion du Salagou et de Mourèze	3 000,00	0,00
144	Construction bâtiments jeunesse	1 282 900,00	0,00
153	Achats mobiliers et accessoires	78 060,00	34 849,07
154	Acquisition matériels et outillages	42 500,00	650,00
156	Subventions aux communes	180 000,00	51 312,10
162	Entretien et restauration des cours d'eau – GEMAPI	247 500,00	52 377,50
163	Requalification des zones d'activités	450 000,00	0,00
167	APN	13 000,00	21 103,65
168	Espace intercommunal du Salagou	20 000,00	0,00
169	Opération PIG	100 000,00	3 782,00
170	Centre aquatique et piscine Paulhan	0,00	27 419,85
173	Urbanisme	0,00	4 188,00
174	Rénovation théâtre	100 000,00	0,00
175	Maison du grand site Salagou-Mourèze	287 950,00	0,00
176	Aides à l'immobilier	15 000,00	0,00
177	Aire Accueil Gens du Voyage	121 200,00	0,00
178	Développement durable	0,00	20 361,60
181	Construction locaux LAEP/RAM	310 000,00	0,00
182	Aménagement espace accueil et réunion	150 000,00	0,00
183	Cuisine centrale	35 000,00	0,00
TOTAL		4 395 960,00	335 836,56
		4 731 796,56	

En conséquence, Monsieur REVEL propose aux membres du Conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** le Budget primitif 2022 du budget général tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre, avec les chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement.

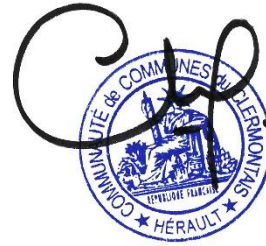
Monsieur REVEL soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur REVEL et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le Budget primitif 2022 du budget général tel que présenté et confirme que ce budget est voté conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre, avec les chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,



Claude REVEL.